



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Groupe de travail sur la masterisation des formateurs

du 16 mai 2012

Étaient présents :

Ellen HERVE VASSEUR
Nora BECHOUA
Nicole CROYERE
Marie DOMINGOS

Équipe FEHAP:

Florence LEDUC
Marion BIJU
Sandra LUCIANI

Contexte

Ce groupe de travail a été créé à l'initiative du réseau des organismes de formation FEHAP lors de la réunion plénière du 25 janvier. Les membres du réseau ont témoigné que le passage de certaines formations dans le processus LMD, pose la question des formations des formateurs.

Ce groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à l'élévation du niveau des formateurs. La réflexion portera sur le niveau de diplôme nécessaire pour que les professionnels « habitent » correctement leur poste par rapport aux missions qui leur sont confiées, et aient les outils nécessaires pour exercer de manière satisfaisante.

Discussion / réflexion

Les questions préliminaires

⇒ *Sur le champ structurel / institutionnel*

- Quel est le champ de la réflexion du groupe de travail sur la formation des formateurs ?
 - ↳ Formation initiale ? – formation continue ?
- Quel est l'avenir des IFSI ?
 - ↳ Quelle employabilité des formateurs ? Quelle sécurisation des parcours professionnels ?
- Quid de l'universitarisation ?
 - ↳ Complète ? Partielle ? Quelle est cette autre entité ?
- Quelle régionalisation ?

⇒ *Sur la formation propre des formateurs*

- Quelle qualification / niveau d'étude des formateurs ?
 - ↳ Niveau master ? Autre niveau ?
- Quel type de master ?
 - ↳ Master professionnel ou master de recherche ?
- Quelle démarche de formation ?
 - ↳ Par la VAE ? Par une autre voie d'accès à la formation ?
- Quelles compétences à acquérir ?
- Quelle ingénierie ?
 - ↳ Ingénierie pédagogique ? Ingénierie clinique ? Création d'un master mixte ?
- Quel master ?
 - ↳ Master existant ou master à créer ?

⇒ **Sur le financement de la formation**

→ Quel financement ?

ANFH a travaillé sur un master à l'université Paris 10 – Compatibilité avec l'activité professionnelle exercée en parallèle à la formation.

⇒ **Sur la formation des cadres de santé**

→ Que va-t-on mettre dans le référentiel de formation des cadres de santé ?

→ Quid de la compétence du formateur ?

Faire un dispositif à valeur ajoutée pour la future formation des cadres.

La partie relative à la fonction de formateur reste faible.

2 témoignages

Premier témoignage

Suivi d'un doctorat dans le cadre du partenariat entre Québec et l'université catholique d'Angers.

Le sujet de la thèse est : « Les savoirs des AS accompagnement fin de vie EHPAD »

Au préalable, cette doctorante avait fait :

- une VAE Master (M1 en psychanalyse)

- un M2 sciences de l'éducation (production d'un mémoire)

Une question se pose : Comment motiver/ valoriser la formation ?

Second témoignage

Reprise d'étude à un niveau master (master 1 et master 2)

L'école des cadres ne prépare pas à la fonction de formateur

- M1 en science de l'éducation (M1= permet d'avoir les bases théoriques)

- Le M2 est plus orienté recherche

Formation non prise en charge par l'OPCA

⇒ **Réflexions menées suite aux deux témoignages.**

Les personnes en formation (en master 2 ou en doctorat) produisent des travaux d'études et de réflexion qui sont très intéressants mais qui ne sont pas toujours exploités.

De manière générale, sur les doctorats portant sur les aspects soignants, il existe peu de littérature francophone.

Une question se pose : comment valoriser les travaux existant ?

Idées à creuser :

⇒ Dans le cadre du réseau de chercheur, ouvrir un volet de la recherche sur le champ de la formation.

⇒ Réfléchir à la manière dont les travaux sur le champ de la formation vont alimenter la réflexion de nos établissements.

⇒ Réfléchir à la manière dont la FEHAP peut habiliter les masters.

Hypothèse de création d'un partenariat avec une université pour le master formateur.

Quels sont les formateurs visés par le travail de ce groupe ? - Les formateurs en formation initiale ou continue ?

Associer les deux compétences permettrait à un formateur de pouvoir travailler tant dans le cadre de la formation initiale que dans le cadre de la formation continue. Cette logique va dans le sens de la sécurisation des parcours professionnels. A l'heure où la question de la pérennité de nos organismes de formation se pose, il est important d'apporter une réponse au développement de l'employabilité.

Pour un professionnel, il est possible de s'adapter aux deux types de formation, néanmoins, tout le monde ne s'adaptera pas de la même manière.

Toutefois, la logique pédagogique entre les deux types de formation n'est pas la même. Les besoins et la logique d'enseignement n'est également pas la même. Cela pose la question de la posture du professionnel.

C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place une ingénierie et un accompagnement soutenu

Quelle logique de formation ? – logique de proximité ou centralisé ?

La logique territoriale (maillage en formation de formateur) permettrait aux stagiaires de limiter leur déplacement et de faciliter les départs en formation.

Il est demandé qu'une étude soit réalisée sur l'offre de master existante en région (contenus - coût - prise en charge financière, etc.)

La création d'un master ad hoc (logique de centralisation) permettrait de travailler avec une pluralité de partenaires pour utiliser le meilleur de chacun.

Comment reconnaître l'expérience – compétence ?

Il est nécessaire de relier l'expérience des formateurs aux compétences à développer.

La force du master est l'accompagnement. Il faut personnaliser l'accompagnement pour que la formation ait une vraie valeur ajoutée pour le stagiaire.

Il faut rendre les formateurs « solides », développer sa /ses compétence(s).

La mise en place d'un master permet de conforter le professionnel dans son identité professionnelle, dans son métier dans la cadre d'un environnement qui bouge et des textes qui évoluent.

Le profil du métier de formateur est d'ores et déjà en train de changer.

Décisions

Sur l'avenir des écoles de la branche :

⇒ Rendez-vous avec le ministère pour parler de l'avenir de la formation (des organismes de formation de notre secteur) / EHESP

Sur la diffusion et mise en lumière des travaux d'étude :

⇒ Regarder ce qui se passe en termes de travaux chez les membres du réseau (pour que les travaux soient mis à la connaissance du plus grand nombre),

⇒ Envoyer l'appel à projet (sur prix et bourse) aux membres du groupe de travail.

Sur la réflexion menée au sujet de la masterisation de la formation des formateurs

⇒ Mener une étude sur l'offre de master existante en région (contenus - coût - prise en charge financière, etc.)

- ⇒ Créer un questionnaire sur la représentation du réseau vis-à-vis de la maîtrise de la formation des formateurs (questionnaire à envoyer avant le 5 juillet).
- ⇒ Faire valider le questionnaire par les membres du groupe de travail.
- ⇒ Informer les membres du ROFF sur l'envoi du questionnaire.

- ⇒ Prévoir la possibilité d'ouvrir la formation aux formateurs des instituts FEHAP / LCC / CRF